

Réunion Comité d'Indre et Loire de Tennis de Table
Lundi 12/06/2023 à la Maison des Sports

Présents : Jean Luc Delarue, Michel Lardeau, Gérard Dutour, Martial Buzon, Fabien Chapelle, Alain Scolan, Fabien Lascols, Vivien Lançon.

Excusés : Philippe Landon, Gérard Vial, André Quignon, Nicolas Cognault, Geoffrey Bordy, Christian Vivet, Bruno Simon, Vincent Fety, Victor Floirat, Julien Aldrin, Maxime Chilon, Bernard Laclavetine

PV Codir 22/05/2023 :

Adopté 5 voix et deux abstentions

Retour sur AG :

Loches : bel espace manque vidéo projecteur. Remarque : les documents n'ont pas été transmis aux membres du Comité. A corriger pour l'année prochaine. Peu de clubs de présents sur le nombre de clubs au total. Martial Buzon fait état qu'il ne connaissait pas Claudie Bonneau alors que membre depuis deux ans. Gérard Dutour regrette qu'il ne se soit pas manifesté samedi pour corriger ce fait qu'il n'avait pas anticipé.

Le club de Benais se positionne pour organisation de l'AG 2024 en lien avec les 40 ans du Club.

Le club d'Azay sur Cher se positionne sans date précise mais a priori il semble que 2025 soit une année anniversaire pour le Club.

L'ESVD s'était également positionné ; attente de ce club.

Organigramme 2023-2024 :

La suite de la réunion est consacrée à l'organigramme de la prochaine saison compte tenu de l'arrivée de Fabien Lascols et de l'absence de visibilité de membres non affectés officiellement sur des missions.

Ainsi il est acté que :

Vivien Lançon, Martial Buzon, et Fabien Lascols souhaitent travailler et s'investir au sein de la commission sportive au sens large. Martial et Fabien sont volontaires pour organiser les championnats vétérans et le critérium fédéral. Pour ce faire, il va être demandé à Philippe Landon (absent excusé ce soir), comme il l'a proposé depuis 2/3 saisons, de les accompagner sur les modalités d'organisation du championnat par équipes qui dans un an devra trouver un nouveau Président. Cet accompagnement va leur permettre de mieux appréhender les championnats Vétérans et le Critérium Fédéral mais également découvrir les modalités de construction du championnat par équipes selon la pratique de Philippe Landon. Ils pourront également s'appuyer sur les connaissances de Claudie, Nadine Reffet et Gérard Vial pour ainsi maîtriser tous les rouages de l'organisation compétitive.

Concernant le championnat Jeunes celui-ci va continuer à être construit et suivi par Fabien Chapelle.

Sur la partie Sports en entreprise il est acté de demander à Claudie de relancer les clubs de cette saison mais aussi les anciens clubs pour leur expliquer la situation :

- Quelles sont les équipes/clubs qui sont partants pour un championnat spécifique

- Expliquer que nous n'avons personne au sein du Comité pour organiser/suivre ce championnat et lancer un appel à un bénévole même si non élu du Comité pour prendre en charge ce dossier. L'absence de « pilote » induira la non-organisation de ce type de championnat.

Concernant l'arbitrage, Alain Scolan est d'accord pour être le référent accompagnateur de Vivien Lançon et Fabien Chapelle sur leur souhait de s'investir sur ce dossier.

Concernant la Soirée Entreprises, André Quignon a annoncé depuis plusieurs mois son désengagement quant à continuer l'organisation. Il est prêt cependant à accompagner celle ou celui qui accepterait d'en assurer la pérennité. En l'absence de volontaire concomitamment au courrier de la ville de Joué lès Tours concernant la suppression de la mise à disposition gratuite des infrastructures nécessaires à ce rassemblement, il est décidé que cette animation est suspendue.

Pour la commission développement, compte tenu du peu de disponibilité de Geoffrey Bordy, Fabien Chapelle précise qu'il participe et s'investit sur ce dossier au fil de l'eau. Il confirme son engagement dans ce sens.

La commission féminine a toujours du mal à trouver un élan via des bénévoles engagés y compris le Président qui n'a pas pu dégager suffisamment de temps. Cette commission perdure aujourd'hui via la compétition Coupe Mixte et 1 ou 2 soirées spécifiques organisées par les ATD. Le président a été contacté par une future candidature pour intégrer le Comité. Il va donc contacter celle-ci pour savoir si la prise en main de cette commission peut l'intéresser.

Enfin la commission Communication a été évoquée. L'idéal serait d'avoir un « jeune » pongiste motivé maîtrisant la gestion de Site et des Réseaux pour prendre en charge les outils de communication spécifiques. En attendant, Fabien Lascols se propose d'organiser la gestion des mails via gmailpro. Feu vert lui est donné pour la mise en place des outils utiles et nécessaires et notamment de contacter Nico Angenon si besoin pour avancer sur ce dossier. Fabien souhaite une mise en place durant la période estivale.

Sollicitation du Comité :

Le comité est invité à différentes réunions. Un tour de table est effectué pour savoir si parmi les membres présents certains sont disponibles.

Sur 4 invitations une seule est pourvue. A la lecture de ce CR, si des membres sont disponibles pour représenter le Comité, merci de prévenir le Comité et l'hôte qui nous a adressé l'invitation :

- Section sportive TT Joué Collège St Gatien 20/06 10h15 = non pourvue
- St Avertin AG 23/06 20h = non pourvue (Alain Scolan peut représenter le Comité)
- AG Langeais Cinq Mars 24/06 10h = Martial Buzon représentera le Comité
- Caravane Sportive 27/06 Château de Candé Monts 15h30 = non pourvue

En complément, il faut noter que Fabien Chapelle souhaite s'investir dans la formation de formateur en arbitrage.

Tour de Table :

Fabien Chapelle :

Il évoque l'Association Idée 37 Rabaterie St Pierre des Corps et comment on pourrait proposer une action en commun. Voir côté du Club de l'ES Ville aux Dames, structure de proximité étant la mieux située localement.

Martial Buzon : Evoque le rôle de Claudie quant à sa présence aux réunions du Codir. Gérard précise qu'il a déjà été acté avec Claudie sa présence aux réunions Codir. Il va lui être demandé d'assister aux réunions ce qui permettra de meilleurs échanges sur des dossiers et qu'elle établisse le CR régulièrement.

Gérard Dutour : Va finaliser l'organigramme selon les échanges de ce soir pour communiquer celui-ci à Claudie afin de le mettre en forme. Il sera demandé à Jean Luc Delarue de le mettre en ligne (sauf si Claudie est apte à le faire) ainsi que de l'adresser à la Préfecture.

Fin de réunion 23h00

Prochain Codir 30/08/2023